



# AVIS PUBLIC

## RÈGLEMENT MUNICIPAL

**Avis public** est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

- Que le conseil municipal, à une séance tenue le 20 décembre 2019, a adopté le règlement #19-772 intitulé « Modifiant le règlement #00-407 concernant la circulation, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière dans la municipalité »;
- Que les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du secrétaire-trésorier et ledit règlement entrera en vigueur à compter de ce jour.

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 31 janvier 2020

Avis numéro : 2020-05

Martin Leith  
Secrétaire-trésorier